



Déblocage plan épargne entreprise

Par **chris2608**, le **01/12/2016** à **19:35**

Bonsoir,

Venant de divorcé, je viens de demander le déblocage anticipé de mon plan d'épargne entreprise pour la raison évoquée plus haut.

La banque me refuse le déblocage en raison que je ne remplis pas la clause qui veut qu'au moins un enfant a sa résidence habituelle unique ou partagée au domicile de l'intéressé.

Comme j'ai mes enfants un week-end sur deux comme 80% des pères, ça veut dire que 80% des gens dans mon cas ne peuvent invoquer ce cas de déblocage ? je trouve ça grotesque, aberrant, scandaleux, discriminatoire même.

N'y a t-il pas un recours possible ?

Cordialement.